

ASSEMBLEE ORDINAIRE DU CONSEIL GENERAL
DU JEUDI 13 DECEMBRE 2018 A 19H30

Présidence : M. Yan Muller
Secrétaire : Mme Sophie Colomer Widmer

Le Conseil Général est convoqué en séance ordinaire à la Maison de Commune, le jeudi 13 décembre 2018 à 19h30

Ordre du jour

1. Appel et adoption du PV de la dernière séance.
2. Assermentations.
3. **Modification des statuts du SIDERE.**
Vu l'importance du préavis et des statuts, nous vous prions de bien vouloir les consulter avant la séance du Conseil. Les documents sont à votre disposition sur le site internet de la commune ou à l'administration communale.
4. Budget 2019 – Commune de Bursinel.
5. Demande de crédit pour l'Auberge communale.
6. Consultation révision des statuts Région de Nyon et ORPC.
7. Nomination d'un membre à la commission des finances.
8. Propositions individuelles et divers.

1. Appel et adoption du PV de la dernière séance.

A l'appel, 39 conseillères et conseillers répondent présents, 21 sont excusés sur les 60 membres assermentés.

Le quorum étant atteint, l'Assemblée est valablement constituée et peut délibérer.

Mme **Monika Berney** précise qu'elle aurait souhaité qu'il soit précisé clairement dans les précédents procès-verbaux qu'elle regrettait la démission de Mme Catherine Michel.

LE PV DE LA DERNIERE SEANCE EST ACCEPTE A LA MAJORITE AVEC DEUX ABSTENTIONS.

2. Assermentations.

Mme **Catherine Michel**, membre du Conseil Général de 2004 à 2016 puis élue au sein de la Municipalité de 2016 jusqu'à 2018, date à laquelle elle a démissionné, à regret, pour les raisons déjà évoquées lors des précédents conseils.

M. Michel Orsinger, habite le village depuis trois ans avec son épouse Hélène, ils sont propriétaires d'un bien immobilier depuis dix ans. Avant de s'installer en Suisse, ceux-ci ont vécu 13 ans en Amérique où leurs deux fils résident toujours.

3. Modification des statuts du SIDERE.

M. Eric Georg lit le préavis No 8

La Commission des règlements et conventions (rapporteur Mme Nicole Mühlestein)

La Commission des règlements et conventions abonde dans le sens du préavis no 8 et propose au Conseil Général de Bursinel d'approuver le préavis no 8 tel que présenté.

LA MODIFICATION DES STATUTS DU SIDERE EST ACCEPTEE A L'UNANIMITE

4. Budget 2019 – Commune de Bursinel

M. Pierre Burnier lit le préavis No 9

Dans sa séance du 29 octobre 2018, la Municipalité a accepté le budget pour l'année 2019 et a l'avantage de le soumettre aux membres du Conseil pour approbation.

- Total des dépenses	CHF 3'678'625.--
- Total des recettes	CHF 3'678'863.--
- Excédent de revenus	CHF 238.--

Dans l'ensemble, le budget reste contenu. Etant donné, que la Municipalité ne connaît pas l'impact réel de la RIE III sur les comptes, les chiffres de la péréquation comme ceux de la facture sociale ont été pris en compte comme annoncée, il n'en reste pas moins que ceux-ci sont susceptibles d'être à la hausse en fonction de rentrées fiscales plus importantes.

L'amortissement du bâtiment Uvavins a été supprimé, en effet, en fonction des résultats pour l'année 2019, il pourra toujours être envisagé, de faire un amortissement extraordinaire.

Les taux d'intérêts étant toujours favorables, ceux-ci permettant de ne pas grever le budget 2019. Il faudra toutefois rester attentif et peut-être à l'avenir, bloquer certains montants, afin d'éviter de trop grandes fluctuations.

Les rentrées fiscales tiennent compte de l'arrivée de nouveaux habitants, bien qu'il reste toujours difficile de connaître les revenus de chacun. Le taux pour l'impôt foncier quant à lui ne change pas et reste à 75 0/00 pour 2019.

Bien que difficile à réaliser de manière précise à cause du manque de connaissance définitive des points que la Municipalité ne maîtrise pas et qui pourraient par conséquent impacter celui-ci. Ce budget est cependant le plus proche possible de la réalité.

La Commission des Finances (rapporteur M. André Paratte)

La Commission des Finances a étudié tous les postes du Préavis Municipal et relève quelques points importants :

1. Administration générale

- Globalement la masse salariale du personnel n'a pas augmenté.

2. Finances

- Le budget 2019 est basé sur 65,5 cts d'impôts comme pour le budget 2018.
- Le taux de l'impôt foncier reste inchangé à 0.75 cts.
- Dès le 1er janvier 2019, l'Etat de Vaud va appliquer la RIE III plébiscité par le peuple en mars 2016 et qui aura pour conséquence une réduction proportionnelle des recettes fiscales pour les communes. Pour l'heure l'impact réel reste inconnu, mais dans l'ensemble il est constaté que le budget pour la commune de Bursinel arrive à l'équilibre.

3. Travaux

- La commission a sollicité des explications plus précises auprès de M. Le Syndic sur les attributions d'un montant de CHF 42'000.- dans le poste entretien routes, déneigements, signalisation. Il s'avère qu'une partie du montant est attribuée au paiement des heures effectuées par un Conseiller Municipal qui vient en appui à l'employé communal lors de chutes de neige importantes.

4. Sécurité sociale

- La facture sociale est en hausse de CHF 437'500.— par rapport au montant budgétisé en 2018.

5. Divers

- Honoraires et prestations de services pour un montant de CHF 52'350.—, il s'agit du total pour l'année 2019. Il se compose essentiellement de coûts liés à des polices d'assurances, factures de traitements de déchets urbains, Swisscom, site internet, service de l'urbanisme, installation d'un terminal à carte pour le parking souterrain etc..

6. En conclusion

- La commission des finances, à l'unanimité, propose au Conseil général de Bursinel d'accepter le préavis no 9 tel que présenté.

LE BUDGET 2019 POUR LA COMMUNE DE BURSINEL EST ACCEPTE A L'UNANIMITE.

5. Demande de crédit pour l'Auberge communale.

M. Régis Widmer lit le préavis No 10

Divers travaux sont prévus, à savoir :

- **Peinture : CHF 16'000.—, peinture de 4 chambres, du couloir et de la cage d'escalier**
- **Parquets, portes et clés : CHF 11'000.—, pose de parquet dans les 4 chambres, changement de deux portes, remise à jour des cylindres et clés pour le personnel**
- **Divers et imprévus : CHF 3'000.—**

La Commission des Finances (rapporteur M. Claude Verdon)

La Commission des finances abonde dans le sens du préavis no 10 et propose au Conseil Général de Bursinel de l'accepter tel que présenté.

LA DEMANDE DE CREDIT POUR L'AUBERGE COMMUNALE EST ACCEPTEE A L'UNANIMITE.

6. Consultation révision des statuts Région de Nyon et ORPC

M. Laurent Crampon communique trois principales informations :

- M. Crampon lit la conclusion de la Commission des conventions et règlements qui approuve la révision des statuts Région de Nyon et ORPC, un préavis sera soumis aux conseillers dans le courant des mois de mars-avril 2019.
- La révision des statuts de Nyon. L'intégration du DISREN comprend deux options soit de les intégrer tels que présenté ou alors prolonger le statut actuel qui est à but optionnel. La Commission des conventions est opposée à la révision partielle des statuts et souhaite maintenir le but optionnel. En effet, les membres du Conseil souhaitent pouvoir décider à chaque fois qu'il faut participer à un financement ou pas à un projet du DISREN, selon nos propres besoins.
- La Municipalité de Gland a sollicité la Commune de Bursinel quant aux travaux du passage sous voie à la gare de Gland. M. Crampon nous informe que la commune a accepté de participer à hauteur d'un montant de CHF 3'685.-, soit CHF 7.75 par habitant.

M. Pierre Burnier tient à préciser que les infrastructures, tels que la gare, la Dôle etc, sont des projets communautaires dont nous bénéficions également. Il souligne également que si nous souhaitons bénéficier de ces infrastructures nous devons être solidaires. La cotisation par habitant est d'environ CHF 20.--.

M. Brice Littman précise qu'il est primordial que l'ensemble des conseillers puissent décider à quel projet la commune doit participer ou non et surtout en fonction de leurs besoins.

7. Nomination d'un membre à la commission des finances

M. Bruce Littman se propose, il habite la commune depuis 40 ans, il est avocat d'affaires internationales, il a déjà été membre de cette commission.

M. Pierre Wavre, depuis environ 1 an dans la commune est également intéressé, il travaille à Genève dans une société de négoce de pétrole.

M. Thomas Egger est également proposé, il habite depuis 20 ans dans la commune, exerçant dans le domaine des finances depuis 35 ans.

Il est procédé au vote à bulletin secret et M. Pierre Wavre est élu à la majorité.

8. Propositions individuelles et divers.

M. André Paratte, propose de céder le montant des jetons de présence à la Fondation pour les chiens d'aveugles.

Mme Monika Berney souhaite savoir à combien s'élève le montant de ces jetons de présence.

Mme Marylène Strauss, boursière, précise que le montant est de CHF 400.--

M. Yvan Schmidt revient sur plusieurs points notamment il souhaite que délai des convocations soit de 10 jours en lieu et place de 5 jours actuellement, conformément au règlement du Conseil Général de Bursinel.

Il revient sur un point cité dans la presse : « le compagnon de la Municipale démissionnaire a pris beaucoup de place dans le cadre de décisions » (proximité avec la Fondation Equitim). Ce dernier trouve que le sous-entendu est regrettable et diffamatoire et souhaite un correctif dans le journal qui a publié ces propos.

M. Pierre Burnier, précise qu'il y a des circonstances qui ont amené des suspicions sur divers aspects et notamment sa présence à une séance professionnelle avec Equitim à laquelle Mme Catherine Michel est arrivée accompagnée de M. Schmidt. Il fait part de sa gêne et de sa surprise de voir M. Schmidt arriver à une séance de travail à laquelle il n'était pas convié.

M. Yvan Schmidt prend acte et précise qu'il aurait souhaité que ce point lui soit indiqué personnellement et non pas étalé dans la presse. Il présente ses excuses et indique qu'il n'avait aucune intention d'incommoder qui que ce soit.

M. Monika Berny souhaite savoir quels sont les projets pour l'avenir de l'Auberge communale.

M. Burnier précise qu'un projet avec un nouvel aubergiste est en cours d'élaboration et que les membres du conseil seront informés en temps voulu. Il précise que la cuisine et la qualité des services seront du même ordre que ceux proposés par M. Jovet.

M. Régis Widmer informe que, dès le 1er décembre 2018, Mme Fernandes a repris l'épicerie du village « la Du-Sinel ».

M. Eric George indique que la fontaine qui sera installée au Château sera exposée à Habitat & jardin et ensuite posée dans notre village.

Mme Nathalie Philipona souhaite remercier l'ensemble des personnes qui participent et oeuvrent au marché de Noël, qui a eu beaucoup de succès et grandit d'année en année.

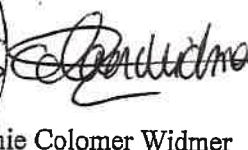
M. Pierre Burnier remercie l'ensemble des membres du conseil, ses collègues et les employés de la Commune et souhaite de très bonnes fêtes de fin d'année et tous ses vœux pour l'année 2019.

La parole n'est plus demandée.

M. Le Président souhaite une bonne année à tous les membres du Conseil, lève la séance à 21h25 et invite les conseillères et conseillers à partager l'agape prévue.


Yan Muller




Sophie Colomer Widmer